

9

C 91

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



БЕЛГОДАРСТВЕННЫЕ

ПОДАЧИ ПРИКАЗЫ

УЧИТАВЪ

DEMENAGEMENT
 DES JACOBINS,
 PENDANT LA NUIT,
 SANS PAYER LEUR TERME,
 ETABLISSEMENT DE LEURS SALLE DES SEANCES
 DANS LA PLAINE DE GRENELLE.

*Extrait du procès-verbal de la Séance de la nuit du
27 Messidor, tenue au Manège.*

L'Assemblée étoit nombreuse ; les Candidats se présentoient en soule pour solliciter leur admission ; les récipiendaires préparoient chacun un grand discours bien fort , bien énergique , contenant au moins trente ou quarante dénonciations pour donner un échauffillon de leurs talens.

Un membre monte à la tribune : Frères et amis , dit-il , la persécution qui s'est établie contre nous , n'a pas respecté l'enceinte sacrée dans laquelle nous avions choisi notre asyle ; nous avons été insultés , provoqués , et par qui ? par des jeunes gens , des têtes écervelées qui ne ayant encore rien de ce

que c'est que la liberté politique , et qui croient qu'ils ont droit de venir à nos assemblées comme au parterre Montansier , siffler ce qui leur déplaît.

Nous aurions pu mépriser ces attaques légères , si elles n'eussent entamé des suites dangereuses pour la chose publique et pour notre repos.

Nous aurions pu leur opposer quelques arguments d'un poids suffisant , qui auroient fait respecter notre autorité ; mais il auroit fallu pour cela qu'une force suffisante nous mit à l'abri des représailles , car ce n'est qu'ainsi qu'on peut se faire justice à soi-même.

Un plus grand malheur nous menace ; les républicains nous abandonnent : le corps législatif , parmi lequel nous compptions trouver des amis , des frères zélés pour le bien public et pour le nôtre , s'est prononcé ; il veut , comme nous la constitution ; il a juré de la maintenir , mais c'est celle de l'an 3 : ce n'est pas la nôtre.

O rage ! ô désespoir ! aurions - nous fait tant de fois le sacrifice de notre tems , de notre fortune , quoique ce ne soit pas grand chose , de notre vie enfin , pour voir échouer nos projets ?

Nous aurons abattu le tyran et ce ne sera pas pour régner à sa place ?

Et c'est le 14 juillet même , ce jour dont nous

avons cherché à nous attribuer toute la gloire, qui n'étoit due qu'à l'élan d'un peuple généreux, que nous voyons renverser le colosse que nous commençons à rétablir !

Voyez et jugez vous-même du sort que leurs législateurs nous préparent.

Il donne alors lecture de la séance du matin, du conseil des cinq cens, conçue en ces termes :

Talot, membre du conseil des cinq cens, observe que la malveillance répand, depuis quelques jours, que les deux conseils vont se réunir en convention; vous devez vous prononcer aujourd'hui contre un bruit aussi contre-révolutionnaire et jurer, de nouveau, fidélité à la constitution de l'an 3.

Nous le jurons, s'écrient tous les membres en agitant leurs toques.

Cet élan généreux, reprend Talot, rassurera tous les citoyens justement alarmés par les bruits les plus sinistres. Le peuple français est las de révoltes. (Oui, oui, s'écrie-t-on.) Nous triumvirs, nul dictateur ne peseront sur nos têtes : la liberté et la justice pour tous.

Que la jeunesse vole aux frontières : que les loix protègent tous les citoyens paisibles, et que ceux qui sont soumis aux loix n'aient rien à craindre. Je demande que vous renouvellez le serment d'attachement à la constitution de l'an 3.

Tous les membres s'écrient : vive la constitution de l'an 3,

Mais, frères et amis, cela n'est que le prélude de cette déclaration formelle qui a été provoquée par un membre, du conseil des cinq-cents, dont le nom seul entraîne les suffrages, et, devions-nous le croire, un de nos ennemis.

Ecoutez et tremblez :

L. Bonaparte : et moi aussi, je viens faire part au conseil de quelques idées qui oppriment mon cœur. Sans doute le 30 prairial vous avez détruit des ennemis de la liberté, vous avez promis au peuple le maintien de la constitution de l'an 3 : vous tiendrez votre serment. — Oui, oui.

Le 30 prairial a fait rentrer tous les pouvoirs constitutionnelle ; mais il faut nous garder de toute impression étrangère. Il faut signaler le premier pas qu'on voudroit nous faire faire hors de cette ligne. Les amis des rois, de toutes les couleurs, voudroient nous précipiter dans une fausse démarche ; mais nous ne voulons ni convulsions, ni échaffauds, ni l'affreux régime de 1793. — Non, non, s'écrie-t-on.

Prenons garde que des intrigans n'abusent du 30 prairial et que les leçons du passé ne soient pas perdues pour nous. Le 9 thermidor amena la réaction royale ; le 18 fructidor nous donna le triumvirat le

30 prairial paroît une occasion favorable à des hommes pusillanimes dans le danger, mais vains et arrogans après la victoire, et qui après avoir flatté les dominateurs flattent avec bassesse la multitude. C'est vrai, s'écri t-on.

Si un torrent révolutionnaire se montre, opposons-lui sur le champ une digue impénétrable, et nous ne souffrirons pas que la constitution de l'an 3 soit déposée au milieu de cette enceinte sur cette colonne comme sur un autel où l'on immole des victimes.

Le directoire travaille sur des débris : il ne faut donc pas s'étonner qu'il n'ait encore pu répondre à votre impatience : mais sachez que la possibilité d'un changement ne feroit que retarder sa marche.

Avant le 30 prairial, le directoire pèsoit sur le corps législatif ; mais il ne faut pas qu'après le 30 prairial, le corps législatif pèse sur le directoire. Quelques hommes voudroient que, nul examen, il renvoyât les agens qu'on lui dénonce, et c'est ainsi qu'on voudroit qu'il imitât les triumvirs.

Je demande que vous renouelliez le serment de fidélité à la constitution de l'an 3. Adopté à l'unanimité.

Les membres se levent spontanément et jurent de maintenir la république et la constitution de l'an 3.

Un autre frere et ami demande la parole , le préside et la lui refuse , en lui observant qu'elle appartient toujours au même orateur , qui reprend la suite de son discours , en ces termes :
 Jusqu'à Jourdan lui-même , qui l'eût cru ? Il dénonce aussi des conspirateurs , et nous y sommes toujours pour quelque chose , puisque l'on nous accuse d'être des royalistes déguisés , payés par l'Angleterre ; si cela étoit serions - nous des sans - culottes ?

Non , non , non , s'écrie - t - on de tous les coins de la cabanne.

Je demande , continue l'orateur , qu'un des secrétaires fasse lecture de la dénonciation faite par Jourdan , sur la conspiration dont je viens de parler , et que la société prenne des mesures pour pourvoir à notre sûreté . Appuyé .

Un des secrétaires donne lecture de la dénonciation dont voici la substance .

Jourdan dénonce au conseil que l'ennemi est sur nos frontières , qu'il y a dans l'intérieur une vaste conspiration de royalistes organisés à Paris , et correspondant avec les départemens de l'ouest , Condé , Suwarow et l'archiduc Charles ; qu'ils n'attendent que l'entrée des ennemis pour se lever simultanément ; il termine en annonçant que bientôt il en donnera les preuves à la tribune .

Un membre demande qu'une commission soit chargée de présenter, séance tenante, un rapport sur le choix d'un local plus sûr, dans lequel l'on puisse se transporter sur le champ.

Un autre observe qu'il faut auparavant de sortir de la salle, s'occuper du payement du loyer, il est malhonnête, dit-il, de déménager sans payer son hôte.

L'ordre du jour, s'écrie-t-on de tous les côtés; la motion n'est point appuyée.
Pour louer un local, dit un membre, il faudroit payer d'avance, et cela pourroit être embarrassant, je crois avoir trouvé un moyen qui vous satisfera, il parera à tous les inconveniens.

Il existe à la porte de Paris un vaste champ arrosé du sang de nos frères qui y ont été sacrifiés pour la cause de la liberté, c'est la plaine de Grenelle. Là, sous un ciel pur, nous pourrons discuter à loisir les grands intérêts du peuple qui ne nous les a point confiés, tout en arrangeant les nôtres : là, nous serons à l'abri des insultes de nos ennemis, que nous verrons venir de loin, pour leur faire tête s'ils sont es plus faibles, et nous enfuir s'ils sont les plus forts; au surplus la rivière n'est pas loin, elle sera notre dernier refuge.

D'ici à l'hiver il faut nécessairement que les choses changent; si nous existons encore nous aurons tout le temps de pourvoir à d'autres moyens de réunion.

De grands applaudissements retentissent de tous les coins de la salle.

Aux voix, s'écrie-t-on, président met la proposition aux voix.

Le président met la motion aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Alors chaque membre emportant les papiers, les registres, les motions, les adresses, et jusqu'à la sonnette du président, l'assemblée alla se continuer, sous la voûte des sieux, à la fameuse plaine de Grenelle.

Nous donnerons, si nous pouvons nous le procurer, le bulletin de ses séances.

C A M I L L E S.

Lachave, imprimeur, rue Poupée, n° 16.



